



LA CFDT est présente chez Facilites depuis les dernières élections professionnelles de 2019.

La CFDT est devenue l'organisation syndicale majoritaire à cette occasion. Vous nous avez fait confiance et nous disons un grand Merci ! Nous avons, dès le début de nos mandats, la volonté de rétablir, de motiver et vitaminer le dialogue social.

De grandes avancées dans ce sens ont été réalisées grâce au dialogue permanent avec la direction et le service des Ressources Humaines.

Maintenir le dialogue et améliorer votre qualité de vie au travail sont notre moteur !

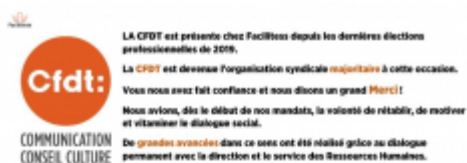
C'est par la construction et les propositions que nous sommes arrivés aux avancées suivantes :

- Mise en place d'un Compte Epargne Temps
- La revalorisation des primes d'ancienneté
- Le paiement des jours de congé pour enfant malade interviendra à partir du 3^{ème} jour d'absence au lieu du 4^{ème} jour.
- L'augmentation accordée aux salariés n'ayant pas été augmentés lors des 3 dernières années selon les critères établis dans l'accord NAO 2020
- Le temps d'absence pour Don du Sang considéré comme travail effectif sur justificatif
- Le barème de remboursement des frais kilométriques= Barème URSSAF
- La prime de reconduction de 100,00 € brut à la suite d' Appel d'Offre

- L'ouverture d'une négociation sur l'organisation du temps de travail des agents multi sites
- L'ouverture d'une négociation sur la mobilité

Nos principales revendications de fonds :

- La mise en place d'une politique salariale
- L'équilibre vie professionnelle / vie privé
- L'ouverture du capital aux salariés
- La mise en place d'un accord d'intéressement



Maintenir le dialogue et améliorer votre qualité de vie au travail sont notre métier !

C'est par la construction et les propositions que nous sommes arrivés aux avancées suivantes :

- Mise en place d'un Compte Épargne Temps
- La revalorisation des primes d'ancienneté
- Le paiement des jours de congé pour enfant malade interviendra à partir de 3^{ème} jour d'absence au lieu du 4^{ème} jour
- L'augmentation accordée aux salariés n'ayant pas été augmentés lors des 3 dernières années selon les critères établis dans l'accord NAO 2000
- Le temps d'absence pour Don du Sang considéré comme travail effectif sur justificatif
- Le barème de remboursement des frais kilométriques - Barème 0,185547
- La prime de reconstruction de 150,00 € brut à la suite d'Appel d'Offre
- L'ouverture d'une négociation sur l'organisation du temps de travail des agents multi sites
- L'ouverture d'une négociation sur la mobilité

Nos principales revendications de fonds :

- La mise en place d'une politique salariale
- L'équilibre vie professionnelle / vie privé
- L'ouverture de capital aux salariés
- La mise en place d'un accord d'intéressement



Flasquez le QR Code ci-dessous pour nous rejoindre et adhérer :



Vos élus CFDT :

CSE PARIS : Stéphanie KAMFAM - Stéphanie PINO
 HANNOUARD : Jean-Marc HADDAD
 CSE BARTÈS : Sylvain DESCAMPS - Anthony BISSON - Francesco PETETTA
 Délégués syndicaux : Sylvain DESCAMPS - Jean-Marc HADDAD
 Contact : descamps.sylvain@gmail.com

Documents

[LA CFDT est présente chez Facilitess depuis les dernières élections professionnelles de 2019.](#)